



29 janvier 2013

Rencontre avec Thierry Vandal, PDG d'Hydro-Québec



Le 8 janvier dernier, M. Thierry Vandal a invité les présidents des 4 unités syndicales d'Hydro-Québec à une rencontre pour faire le point sur l'année 2012 et sur les projets à venir en 2013.

M. Vandal a tout d'abord souligné l'atteinte des objectifs financiers du gouvernement pour Hydro-Québec en 2012, malgré un marché de l'énergie plutôt faible. En ce qui concerne 2013, conscient que l'exigence du budget Marois d'abolir 2000 postes génère des inquiétudes parmi les employés,

M. Vandal a indiqué que son but était d'atteindre cet objectif sans miner le moral des troupes en ayant le plus possible recours à l'attrition et aux départs à la retraite.

Abolition de postes et refonte des gestes administratifs

Dans ce cadre, nous avons souligné que le projet de refonte des gestes administratifs est probablement un mauvais choix économique et professionnel. En effet, faire passer plusieurs gestes administratifs à d'autres groupes d'emploi comme celui des spécialistes risque de réduire l'efficacité au travail pour ces groupes. Par exemple, pour un spécialiste, devoir s'appropriier le système SAP qu'il utilisera seulement une fois tous les trois mois pour faire des commandes et des comptes de dépense sera laborieux et constituera une perte de temps.

Durant cette période d'incertitude, il est déjà difficile de maintenir la motivation et le moral des troupes, peu importe qu'ils soient touchés directement ou non par les abolitions de postes projetées.

L'augmentation de la charge de travail et l'ajout de nouvelles règles administratives de gestion dictées par l'unité VPCC (vice-présidence – comptabilité et contrôle) constituent en ce sens, des irritants supplémentaires pour les employés. M. Vandal en a pris bonne note.

Une question de fierté

En terminant, M. Bouchard a déploré que, malgré le fait qu'Hydro-Québec constitue toujours le fleuron de l'économie québécoise et fournit à lui seul au gouvernement plus de 3 milliards \$ par année – autant que l'ensemble des taxes et impôts de toutes les entreprises privées au Québec – l'entreprise ne fait rien pour faire valoir ce vaisseau amiral de notre économie auprès des Québécois. Par exemple, pourquoi ne pas promouvoir l'excellence de la multitude d'employés qui, lors de tempêtes comme celle du temps des Fêtes, se donne corps et âme avec pour seul objectif de rétablir le service avec célérité et efficacité? À

l'heure actuelle, ce silence laisse place au dénigrement et aux mauvaises nouvelles, ce qui n'aide pas à la motivation et à la fierté des employés.

Dans l'ensemble, les discussions ont été ouvertes et cordiales.

Mémoire à la Commission parlementaire sur la fermeture de Gentilly-2

Sur un autre sujet, Benoit Bouchard, président du SSPHQ, participera le mercredi 30 janvier à la Commission parlementaire sur la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2 avec les représentants des autres unités syndicales afin de présenter un mémoire commun qui insiste sur l'importance de préserver les emplois liés à cette centrale.